



Dossier de réinscription

Année scolaire 2020-2021

	Nom de l'élève :
	Prénom de l'élève :
	Classe :
Le dossie	r doit être complété et retourné au collège, accompagné des pièces demandées,
	pour le mercredi 1er juillet, dernier délai.
	(dépôt boite aux lettres ou Vie Scolaire)
► <u>Documents à</u>	<u>compléter et à signer</u> :
□La fiche de ren	seignements (à vérifier par les parents et apporter les corrections éventuelles <u>en rouge</u>)
□La fiche Vie Sc	olaire
□La fiche d'urge	nce
□La fiche demi-p	pension
□La fiche RIB ad	ccompagnée obligatoirement d'un RIB

▶ <u>Documents facultatifs à compléter</u> :

□Adhésion à l'Association Sportive (accompagnée du règlement de 15€)

□Pour les élèves de **5ème** : la fiche de choix des options

□Selon l'option choisie, l'autorisation de prélèvement accompagnée d'un RIB

□Adhésion au Foyer Socio Educatif (accompagnée du règlement de 3€)

► Documents à fournir :

□Attestation d'assurance scolaire

□Photocopie du livret de famille complet (ou copie de l'extrait d'acte de naissance pour les enfants de nationalité étrangère)

□En cas de divorce ou de séparation (et de changement de situation), la copie du jugement de divorce ou de séparation fixant l'autorité parentale.

Les familles conserveront les notices d'informations : informations à caractère financier, document relatif aux régimes de sorties ...



FICHE VIE SCOLAIRE

▶ <u>Régimes de sorties</u> :

⇒Régime 1 : L'élève arrive et repart en transport scolaire

L'élève est sous la responsabilité du collège jusqu'à la prise en charge par le service de transport. Il reste au collège jusqu'à l'arrivée du car sous la surveillance d'un personnel du collège.

En cas d'absence exceptionnelle de professeur en fin de journée ou d'1/2 journée libérée à l'EDT, l'élève peut quitter le collège plus tôt uniquement <u>s'il est pris en charge par un responsable</u>. Le responsable est tenu de signer le registre de sortie avant tout départ de l'enfant.

⇒Régime 2 : L'élève est accompagné au collège par un responsable

L'élève peut sortir du collège à la fin des cours prévus à l'EDT et est ensuite pris en charge par ses responsables.

En cas d'absence exceptionnelle de professeur en fin de journée ou d'1/2 journée libérée à l'EDT, l'élève peut quitter le collège plus tôt <u>s'il est pris en charge par un responsable</u>. Le responsable est tenu de signer le registre de sortie avant tout départ de l'enfant.

⇒Régime 3 : L'élève vient par ses propres moyens

L'élève se rend au collège par ses propres moyens (pied, vélo, scooter...). L'élève n'est pas sous la responsabilité du collège lors de ses trajets domicile-collège.

En cas d'absence exceptionnelle de professeur en fin de journée ou d'1/2 journée libérée à l'EDT, l'élève peut rentrer chez lui par ses propres moyens <u>après avoir fourni une autorisation écrite d'un responsable</u> (mail, mot dans le carnet, message Pronote)



Quel que soit le régime, les élèves ne sont pas autorisés à sortir du collège entre deux heures de cours.

Coupon à découper et con	npléter	***************************************	
Nom :	Prénom :	C	lasse :
Emprunte le transport so Le cas échéant, merci d'			
Demi pensionnaire Externe			
Pour l'année scolaire 20	20-2021, mon enfant	sera soumis au régime	de sortie suivant :
Régime 1 □	Régime 2	□ R	égime 3 □
	Α	Le _	

Signature du représentant légal

▶ <u>Utilisation d'images de votre enfant par le collège</u>

Dans le cadre des activités pédagogiques et/ou éducatives, les enseignants et personnels de l'établissement peuvent être amenés à réaliser des photos des élèves au collège. Ces photos peuvent ensuite être utilisées pour réaliser des reportages ou être publiées sur le site du collège). Ces prises de vues sont des photos de groupe ou bien de vues montrant des élèves en activité et en aucun cas des photos individuelles d'identité.

La loi fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, je vous serai reconnaissante de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous.

J'attire votre attention sur le fait qu'un refus de votre part aura pour conséquence soit d'écarter votre enfant lors des prises de vues, soit de masquer son visage.

	La Principale,
	Servanne JAN
Coupon à découper et compléter	
Je soussigné(e)	, responsable de l'enfant
scolarisé en classe de	
☐ Autorise l'utilisation, dans le cadre	pédagogique (site Internet, publications, reportages)
des images de mon enfant prises au	cours des activités scolaires.
☐ N'autorise pas l'utilisation des phot	os de mon enfant.

Signature du représentant légal

A_____Le_____

collège Paul Eluard castaire faucalles fatiquels

FICHE D'URGENCE

(à remplir par les parents)*

Nom :	Pı	rénom :	Classe :
Date de naissance	P:		
Nom et adresse des n	parents ou du représentant légal		
	•		

N° et adresse du cent	re de sécurité sociale :		
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•		
N° et adresse de la m	utuelle :		
N° et adresse de l'ass	urance scolaire :		
En cas d'accident ou	de problème médical, l'établis	sement s'efforcera	de prévenir la famille par les moyens les plus
	ter notre tâche en nous donnant		·
N° de téléphone du	domicile :	Dantakla	
►N° du travail du pere ►N° du travail de la m	≯ ıère :	Portable : Portable :	
►Nom et n° de téléph	one d'une personne susceptible	de vous prévenir ra	pidement :
En cas de changeme	ent de téléphone, merci de nou	us en aviser le plus	tôt possible
secours d'urgence ve médecin demandera s 9 En l'absence d'	rs le centre de soins le mieux a systématiquement à la famille d' ' urgence , nous vous contact	adapté. La famille (un élève mineur une erons pour venir	de est orienté et transporté par les services de est immédiatement avertie par nos soins. Le autorisation de soins. chercher votre enfant, aucune personne de de soins, ou à accompagner les services de
En cas d'urgence, : d'Etablissement, en a □ Oui	s'il est impossible de vous accord avec le médecin de l'é □ Non	joindre dans des etablissement, à dé	délais raisonnables, autorisez-vous le Chef cider de l'entrée à l'hôpital de votre enfant ?
Chef d'Etablissement	, si l'état de santé ne nécessite à suivre les prescriptions du mé neur ne peut sortir du centre e	decin régulateur?	ers une structure hospitalière, autorisez vous le □ Oui □ Non pagné de sa famille.
Date du dernier rappe NB : Pour être efficace	l de vaccin antitétanique (Pen e, cette vaccination doit être fai	tacoq ou révaxis) : . ite entre l'âge de 11	et 13 ans
Date des injections du NB : Il faut au moins 2	ROR (Rougeole - Oreillons - R injections si vous voulez que v	ubéole) : otre enfant soit immi	unisé
❤Si vous souhaitez ou à la rentrée ave CONFIDENTIEL.	communiquer des information c l'infirmière ou à transmet	ns confidentielles, tre ces éléments	nous vous invitons à prendre contact en juin sous enveloppe fermée portant la mention
	e téléphone du médecin traitant		
		Date :	Signature des représentants légaux :

▶L'enfant a-t-il eu les maladies suivantes ? (répondre par oui ou par non)

	OUI	NON	***************************************	OUI	NON		OUI	NON
Rougeole			Rubéole			Asthme		
Oreillons			Varicelle			Spasmophili	е 🗆	
Diabète			Convulsions/Epilepsie			Tétanie		
Autres malad	ies (<i>précis</i>	ser) :	J		I			
►A-t-il un trai	tement er	ocours ?	(Préciser) 🗆 🤇	Oui 		Non		
			ar le médecin de famil				le temps :	scolaire devront
►Votre enfan	t est-il atte	eint d'ur	ne maladie cardiaque ?	,		Oui [⊐ Non	
►Votre enfan	t souffre-t	-il d'asth	me ?			Oui [⊐ Non	
Si oui, veuille:	z lui <u>fourr</u>	nir une c	ordonnance récente a	insi qı	e sa Ve	entoline®		
►Votre enfan	t souffre-t	-il d'une	allergie? (Préciser)			Oui [⊐ Non	
NB : En cas d	l'allergie a	alimentai	re, merci de nous fourr	nir un c	ertificat	médical de l	allergolog	jue.
Prend-il un tra		•					⊐ Non	
Si oui lequel 1	?						•••••	•••••
Présente-t-il ι	une intolér	ance à ı	un médicament particul	lier?		Oui [⊒ Non	
Si oui lequel 1	?							
►Votre enfan	t souffre-t	-il de dé	pression, mal-être, de	crise d'	angoiss	se ? □ Oui		Non
►Est-il suivi p	oar un orth	nophonis	ite ?			□ Oui	□ N	lon
Si oui, est-ce en rapport avec une dyslexie ? □ Oui □ Non					lon			
►Votre enfan	t a-t-il déj	à bénéfi	cié (préciser le motif)		********			•••••
	⊃ d'un P	AI (proje	t d'accueil individualisé	∌)		□ Oui		Non
		,	n d'accompagnement p		•	□ Oui	□ N	Non
	⊃d'un Pl	PS (proj	et personnel de scolari	sation)		□ Oui	□ N	lon
			r d'autre chose ? (Suiv	•			,	
••••			ione chiruraicalee au'a	*********				
······································	iquei 169 I		ions chirurgicales qu'a	ha sar	,,, volie		•••••	



collège Paul Eluard académie Rennes Éducation

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE : _	
CLASSE :	

☐ Demi-pensionnaire 5 jours (Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)	→ Forfait obligatoire pour tous les élèves ayant cours le mercredi.
→ Afin de prévoir au mieu merci d'indiquer si votre e la mangera effectivement le la ne mangera pas le merci	e mercredi.
☐ Demi-pensionnaire 4 jours (Lundi, mardi, jeudi, vendredi)	→ Forfait réservé aux élèves n'ayant pas cours de l'année, le mercredi.
☐ Externe (ne mangera pas au collège)	→ Pour ceux qui ne souhaitent pas déjeuner au collège.

, le
Signature du représentant légal



FICHE RIB

La communication de votre RIB (Relevé d'Identité Bancaire) est essentielle pour éviter tout retard dans le traitement de certains dossiers (remboursements éventuels, bourses...).

Merci de compléter le document ci-dessous et de coller votre RIB dans l'encart prévu à cet effet.

Nom et prénom de l'élève :
Classe:
Nom et prénom du représentant légal qui paie les frais de scolarité et perçoit les aides financières :

RIB

Le RIB <u>doit correspondre</u> au représentant légal qui paie les frais scolaires et perçoit les aides financières

(A coller ici)

1	RELEVEMENT SEPA		
Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat/Autres.			
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Agent comptable CLG MUR DE B à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Agent comptable CLG MUR DE B.			
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les cor convention que vous avez passée avec elle. Une demande de rembours - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un p	FR 42 ESD 614719		
NOM ET PRENOM DE L'ELEVE			
DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNAT	TON DU CREANCIER	
Nom : Adresse :	Nom : Agent comptable Adresse : 19 CITE SAIN MUR DE BRE	ITE SUZANNE	
Code postal : Code postal : 22530			
Ville : Pays :	Ville : GUERLEDAN Pays : FRANCE		
DESIGNATION DU	COMPTE A DEBITER		
IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)	IDENTIFICATION INT	ERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)	
Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif Paiement ponctuel			
Signé à :	ignature :		
Le (JJ/MM/AAAA) :			
DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LI LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :	E PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR	
Nom du tiers débiteur :			

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE de votre compte courant (au format IBAN BIC)

Rappel:

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par Agent comptable CLG MUR DE B. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je règlerai le différend directement avec Agent comptable CLG MUR DE B.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

INFORMATIONS A CARACTERE FINANCIER

► Tarifs de cantine 2020 :

Le Collège propose 2 forfaits de restauration et des repas au ticket :

- **⇒Forfait demi-pension 5 jours (DP5) :** <u>Forfait obligatoire</u> pour tous les élèves ayant cours tous les jours. Le tarif du repas est de 3,00 €.
- ⇒Forfait demi-pension 4 jours (DP4) : Forfait possible seulement pour les élèves n'ayant pas cours le mercredi. Le tarif du repas est de 3,30 €.
- ⇒Repas au ticket : pour les élèves qui mangent <u>occasionnellement</u> au collège. L'élève devra venir acheter un ticket repas **4,50** € auprès de Mme CARADEC, Gestionnaire, et prévenir la Vie Scolaire <u>la veille</u> au plus tard.

Le choix de la demi-pension s'effectue pour l'année scolaire. Seules les demandes de changements pour des raisons majeures dûment justifiées pourront être accordées par le chef d'établissement. Tout trimestre commencé est dû en entier, sauf application des remises d'ordres. 3 factures de cantine (ou Avis aux familles) vous seront transmises dans l'année.

► Modalités de paiement :

Les familles peuvent s'acquitter de la facture de cantine :

- →A la réception de la facture : Par chèque ou versement en espèces
- ⇒Par « Prélèvement automatique » mensuel :

Les familles intéressées par le prélèvement automatique mensuel doivent remplir et signer le document remis à la rentrée intitulé <u>« Mandat de prélèvement SEPA » accompagné d'un RIB</u> (au format IBAN/BIC) pour la mise en place du prélèvement automatique, dès le 1^{er} trimestre. Pour information, les prélèvements débutent début Novembre, après déduction des « bourses nationales collège » pour les familles concernées et se terminent début Juillet. <u>Un échéancier</u> sera distribué aux élèves avec les dates et le montant de chaque prélèvement. A chaque fin de trimestre (Janvier, Avril, Juillet) la notification du montant du prélèvement de réajustement (si besoin) sera distribuée aux élèves concernés.



Le prélèvement n'est pas possible pour les familles boursières aux échelons 2 et 3, qui peuvent si elles le souhaitent demander un échéancier personnalisé directement auprès de Mme CARADEC, Gestionnaire.

⇒Selon un « échéancier personnalisé » : se renseigner auprès de la Gestionnaire.

▶ Remise d'ordre (Cf. 3.3 du règlement intérieur - carnet de liaison)

La remise d'ordre est accordée, avec une <u>franchise de 5 jours ouvrés consécutifs</u>, sur demande écrite du représentant légal accompagnée, le cas échéant, des pièces justificatives dans les cas suivants : élève absent pour raisons médicales, ou pour motif exceptionnel relevant de la décision du chef d'établissement.

▶ Aides accordées aux familles

⇒Bourses nationales : la demande de bourses s'effectuera en ligne début septembre. Les informations vous seront communiquées par le collège à la rentrée.

Les équipes du collèges seront disponibles pour vous accompagner dans vos démarches.

- ⇒Aides départementales des Côtes d'Armor : aide attribuée à tous les élèves boursiers demipensionnaires, déduite automatiquement de la facture de cantine.
- ⇒Aides départementales du Morbihan « Resto collège » : dossier transmis à tous les élèves du 56 au cours du premier trimestre. <u>Toutes les familles devront rapporter le dossier Resto Collège</u>.
- ⇒Fonds social: ce fonds est destiné à faire face rapidement à des situations difficiles que peuvent connaître des familles de collégiens pour assumer certaines dépenses liées à la scolarité (cantine, séjours pédagogiques, équipement...). Le dossier est à retirer auprès de la Gestionnaire ou de l'assistant(e) de service social. La décision d'attribution de l'aide relève du chef d'établissement après avis de la commission. Cette aide peut être sollicitée à tout moment dans l'année scolaire.
- ⇒Fonds départemental d'aide à la restauration (CD22) : dossier à retirer et à rendre à la gestionnaire.



1997年 樓區 義 医小孢类的 养养养 的 可见的人的

Lycée Professionnel
Rostrenen
Agence comptable des :
Collège E. Herriot —
Rostrenen
Collège Pier an Dall —
Corlay
Collège J. Jaurès — St
Nicolas
Collège P. Eluard —
Gucrlédan
Collège G. Halou —
Callac

Téléphone 02 96 29 02 16

Télécopie 02 96 29 33 28

Mél. Ce.0220186h @ac-rennes.fr

47, rue René le Magorec 22110 ROSTRENEN

Site internet www.lp-rosaparksrostrenen.ac-rennes.fr



PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES DES CREANCES DE RESTAURATION

Madame, Monsieur,

Pour faciliter vos démarches, il vous est proposé le prélèvement automatique sur votre compte bancaire ou postal assurant le paiement des frais de demipension de votre enfant scolarisé au <u>collège Paul Eluard de Guerlédan</u> pour l'année scolaire 2020/2021.

Pour cela, vous devez :

- Compléter et signer le mandat de prélèvement ci-joint,
- Joindre un relevé d'identité bancaire sous la forme IBAN+BIC en y indiquant au dos les nom et prénom de l'enfant.

Quelques précisions :

- Votre contrat de prélèvement vaut uniquement pour l'année scolaire.
- Si vous changez de compte bancaire, merci d'avertir nos services et nous transmettre vos nouvelles coordonnées accompagnées d'une nouvelle autorisation de prélèvement signée.
- Si vous souhaitez renoncer à votre contrat, informez l'établissement par simple courrier ou courriel.
- Vos factures continueront à vous être adressées chaque trimestre pour information.
- Les prélèvements sont générés par l'Agence Comptable selon les périodicités ci-dessous, sachant que les dates et montants proposés sont non modifiables, le calcul de la mensualisation étant imposé par le logiciel. <u>Un échéancier vous sera communiqué en octobre 2020</u>. Les remboursements des éventuels trop-perçus liés au prélèvement se feront à chaque aiustement.
- En cas d'urgence sanitaire prolongée, le prélèvement automatique sera suspendu.

Date de prélèvement	Montant (à titre d'information)
Novembre 2020	58.00 euros
Décembre 2020	58.00 euros
Janvier 2021	(ajustement, solde restant dû pour le trimestre 1)
Février 2021	58.00 euros
Mars 2021	58.00 euros
Avril 2021	(ajustement, solde restant dû pour le trimestre 2)
Mai 2021	58.00 euros
Juin 2021	58.00 euros
Juillet 2021	(ajustement, solde restant dû pour le trimestre 3)

J'attire votre attention sur le fait que les bourses ne pourront en aucun cas être déduites des prélèvements. Ainsi, les familles qui bénéficient des bourses et qui opteraient pour le prélèvement automatique doivent savoir que les bourses ne pourront être versées qu'en fin de trimestre à l'issue du prélèvement d'ajustement.

L'Agent/Comptable





Choix des options Classe de 5_{ème}

Nom :	Prénom :	Classe :
☐ Je ne souł	haite pas d'option pour mon enfant.	
	e que mon enfant soit candidat pour la ou les opt	ione suivantos :
C Souriant	Option Langue et Culture de l'Antiquit	
	Option Culture Bretonne	(
Date :	S	ignature du responsable légal :
Date :	S	ignature de l'élève :
COLIÈGE Paul Eluard acadénie Bennes Education notionale	Choix des op Classe de	5 ème
☐ Je ne sout	Prénom :Prénom :	ons suivantes :
	Option Langue et Culture de l'Antiquite	e (LCA - Latin)
	Option Culture Bretonne	
Date :	S	ignature du responsable légal :
Date :	S	ignature de l'élève :

LANGUE ET CULTURE REGIONALE : CULTURE BRETONNE



Degemer mad e bro Mûr ar skol Paul Eluard!

Découvrir	Créer	Exposer
la culture bretonne	Etudier	Editer
⇒Etude de l'histoire locale ⇒Visites de sites locaux ⇒Etudes de motifs celtiques, mandalas Initiation à la langue bretonne ⇒Liens avec la Galice (voyage en 4 ^{ème})	 ⇒Peinture sur différents supports (ardoise, toile, papier recyclé façon parchemin). ⇒Etude de l'histoire locale à partir des archives départementales ⇒Etude du patrimoine local. 	●Finalisation du travail par la création de panneaux d'exposition ●Diaporama ●Edition de livres

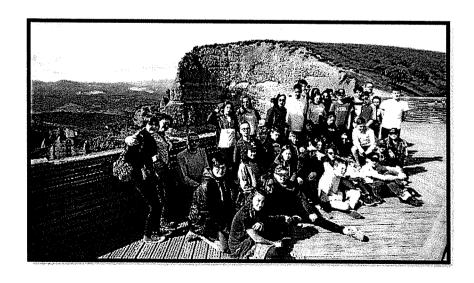
Initiation pour tous les élèves de 6^{ème} : 1h par semaine

Cet enseignement devient optionnel à partir de la 5^{ème} :

• 1h /semaine en 5^{ème}

• 2h / semaine en 4^{ème} et en 3^{ème}

Au DNB, 20 points supplémentaires peuvent être attribués au titre de cet enseignement facultatif.



Gant ar boan hag an amzer, a-ben a bep-tra e teuer!

LANGUE ET CULTURE DE L'ANTIQUITE : LATIN

AD AUGUSTA PER ANGUSTA...

LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ, LATIN.

QUIS?

Cette option est ouverte à partir de la cinquième

Savoir:

- une heure en 5^{ème}
- deux heures en classes de 4^{ème} et de 3^{ème}.







Astérix et Obélix, 2017, les éditions Albert René/ Goscinny- Uderzo

L'acquisition d'une culture littéraire, historique, artistique.

Par un travail sur les textes antiques, sur les œuvres d'arts, les mythes, nos élèves sont amenés à approfondir leur connaissance de l'Antiquité grecque et romaine en complément du programme d'histoire de sixième

Lire, comprendre, traduire des textes antiques

Il s'agit ici de développer chez nos élèves des stratégies pour accéder au sens d'une langue nouvelle, repérer des indices, mobiliser ses connaissances en français pour donner du sens à un texte inconnu.

LES PLUS DE LA LCA:

- Travailler indirectement son français par la découverte de l'étymologie grecque et latine des mots
- Revoir des notions de grammaire par le travail autour des fonctions des mots dans la phrase
- Travailler la logique de la langue
- Travail en petit groupe (15 élèves maximum)







VALETE AMICI!!!



Réalisation de nos élèves autour des céramiques et des mythes grecs

Zélia

Au DNB, 20 points supplémentaires peuvent être attribués au titre de cet enseignement facultatif.



UNSS Union Nationale

du Sport Scolaire

ASSOCIATION SPORTIVE – AUTORISATION PARENTALE

je soussigne(e)autorise l'élève
en classe de : Né(e) le :
Adresse :Commune :
Téléphone domicile :portableportable
à participer aux activités de l'ASSOCIATION SPORTIVE du COLLEGE P.ELUARD le mercredi après- midi et/ou sur la pause méridienne. J'accepte que les responsables autorisent en mon nom une intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin.
Droit à l'image : j'autorise l'association sportive à diffuser sur le site du collège ou dans la presse locale la photo de mon enfant : Oui Non
Fait àle
Signature du responsable légal :

CHARTE D'ENGAGEMENT MORAL ET SPORTIF POUR L'ELEVE

Je m'engage à <u>respecter</u> les installations, les moyens de transports mis à ma disposition, à respecter mes adversaires, mes partenaires, les arbitres ; jouer loyalement et représenter au mieux mon équipe et mon établissement. Je m'engage également à <u>m'inscrire</u> sur le tableau de l'AS (hall du collège) afin de signifier ma participation le mercredi suivant.

Signature de l'élève :.....

PIECES DEMANDEES:

- Cette autorisation parentale signée par le responsable légal et l'élève.
- Une cotisation de 15€: chèque à l'ordre de l'AS collège P.Eluard ou bons CAF



FOYER SOCIO EDUCATIF

Collège Paul ELUARD Mûr de Bretagne - GUERLEDAN



Le foyer socio- éducatif, une association au service des élèves...

Le Foyer socio-éducatif est une association ouverte à tous (élèves, parents, personnels) dont le but est de financer :

- O une partie du coût financier des séjours pédagogiques proposés aux élèves (ski, voyages linguistiques et culturels...)
- O la participation à différents concours et actions (en fonction des années, concours mathématiques, projets français/ CDI...)
- O l'achat de jeux pour le foyer, ouvert aux élèves sur le temps du midi
- O conférence pour les parents : « comment aider nos enfants à grandir avec le numérique »

Afin de subvenir à ses besoins financiers, le F.S.E. organise <u>différentes actions</u> au cours de l'année : vente de photos de classe, couscous à emporter, vente de brioche des rois etc... Il est également aidé par les subventions de mairies et l'argent des cotisations de ses adhérents.

Le montant de l'adhésion au F.S.E. est de 3 € pour l'année scolaire 2019-2020. (L'adhésion n'est pas obligatoire)

Adhérer c'est...:

- Pouvoir accéder au foyer sur le temps du midi pour les élèves (selon planning)
- Prendre part aux décisions du bureau sur les actions à mener
- Apporter une contribution financière à l'association, sans laquelle les actions ne pourraient voir le jour..

Chacun, personnels de l'établissement, **parents et élèves**, peut donc devenir membre du F.S.E. en cotisant et participer à l'assemblée générale en début d'année scolaire afin d'élire le bureau.

Etre nombreux à adhérer c'est permettre au F.S.E. de participer pleinement à la vie du collège.

ADHESION

<u>Parents</u> : Mr/ Mme : N □ souhaite	OM(s) , Prénom(s) : □ ne souhaite pas		
adhérer au F.S.E. et ve	erse une cotisation de 3 €.	Signature(s) :	
<u>Elève</u> : NOM : □ souhaite adhérer au F.S.E. et ve	Prénom : □ ne souhaite pas erse une cotisation de 3 €.	Signature :	

Montant total des cotisations :

(chèque à l'ordre du F.S.E. du Collège P. Eluard)

☼ Coupon d'adhésion à remettre :

- avec le dossier d'inscription pour les nouveaux élèves,
- en début d'année scolaire au professeur principal pour les autres élèves

COUNTY CO

FOURNITURES SCOLAIRES 2020 - 2021

1 petit sac de sport contenant : •1 tenue de sport •1 paire de chaussures de sport	Pour les élèves de 5 ^{ème} inscrits en section sportive Kayak : «Un legging et un lycra (pour la mi saison) «Un vêtement étanche type K-Way SANS capuche «Une combinaison 3/2 lonque de préférence	Des chaussures qui ne craignent pas l'eau et SANS lacets		
		EPS		
Un cadenas à clé pour le casier Une clé USB (2GO min) Une paire d'écouteurs Un agenda	Un cahier de brouillon Une trousse contenant : •1 stylo bleu •1 stylo noir •1 stylo rouge •1 stylo vert •1 crayon à papier HB	of surligneur of gomme of compas of paire de ciseaux	Le matériel de traçage : •1 règle plate graduée •1 équerre •1 rapporteur (gradué dans les deux sens)	1 calculatrice (type Casio Collège FX92 verte) Une pochette de crayons feutres Une pochette de crayons de couleur Des feuilles simples 21*29.7 grands carreaux Des copies doubles 21*29.7 grands carreaux
Matériel commun (à avoir chaque jour)				

LCA LATIN	▶1 cahier 24*32 grands carreaux 96 pages ▶1 réperfoire	▶1 cahier 24*32 grands carreaux 96 pages ▶1 répertoire	
CULT. BRETONNE	▶1 porte-vues 40 vues	▶1 porte-vues 40 vues	▶1 porte-vues 40 vues
ED. MUSICALE	▶1 porte-vues 40 vues	▶1 porte-vues 40 vues	▶1 porte-vues 40 vues
ARTS PLASTIQUES	▶1 cahier 24*32 grands carreaux 96 pages	▶1 cahier 24*32 grands carreaux 96 pages	▶1 cahier 24*32 grands carreaux 96 pages
TECHNO	▶1 porte-vues 120 vues	▶1 porte-vues 120 vues	▶1 porte-vues 120 vues
SVT	▶1 cahier 24'32 grands carreaux 48 pages	▶1 cahier 24*32 grands carreaux 48 pages	▶1 cahier 24*32 grands carreaux 48 pages
SC. PHYS	▶1 cahier 24'32 grands carreaux 96 pages	▶1 cahier 24*32 grands carreaux 96 pages	▶1 cahier 24*32 grands carreaux 96 pages
MATHEMATIQUES	▶2 cahiers 24'32 grands 24'32 grands carreaux 96 pages ▶1 porte-vues 40 vues	▶2 cahiers 24*32 grands carreaux 96 pages ▶1 porte-vues 40 vues	▶2 cahiers 24*32 grands carreaux 96 pages № 1 porte-vues 40 vues
ESPAGNOL	▶1 cahier 24'32 grands carreaux 96 pages	▶1 cahier 24*32 grands carreaux 96 pages	▶1 cahier 24*32 grands carreaux 96 pages
ANGLAIS	▶1 cahier 24*32 grands carreaux 96 pages s Pervoir 7€ pour le cahier d'exercices courant septembre (règlement au FSE)	▶1 cahier 24*32 grands carreaux 96 pages	▶1 cahier 24*32 grands carreaux 96 pages
H-GEO EMC	▶1 cahier 24*32 grands carreaux 192 pages	▶2 cahiers 24'32 grands carreaux 96 pages	▶2 cahiers 24*32 grands carreaux 96 pages
FRANCAIS	►1 grand classeur ►6 intercalaires ►1 cahier 17*22 grands carreaux 96 pages ~Prèvoir 5.64€ pour le cahier d'exercices courant septembre (règlement au FSE)	► 1 grand classeur F intercalaires ► 6 intercalaires ► 1 cahier 17*22 grands carreaux 96 pages ~ Prévoir 5.64€ pour le cahier d'exercices courant septembre (réglement au FSE)	► 1 grand classeur F intercalaires ► 1 cahier 17:22 grands carreaux 96 pages ~ Prevoir 5.64€ pour le cahier d'exercices courant septembre (règlement au FSE)
	້ຳດ	4	ကိ

Certaines fournitures (comme les porte-vues) peuvent être réutilisées plusieurs années. Fidèle à sa démarche Développement Durable, le collège encourage cet éco-geste.

